



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°71 – septembre 2020

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Éditorial d'Albert Salon

Le sommaire est en page 3

Le Haut Conseil national de la Langue française et de la Francophonie est né le 18 juin 2020

Nos associations pour le français constatent depuis longtemps que leurs articles, démarches de protestations, manifestations de rue, peuvent de moins en moins empêcher, réparer, les dérives, puis les attaques de plus en plus virulentes des puissances privées comme des pouvoirs publics contre notre langue et la Francophonie, avec la complicité de media achetés ou aux ordres.

En réaction, nous avons commencé par amener les associations de défense et de promotion du français en France, dans le total respect de l'indépendance de chacune, à unir leurs efforts et leurs moyens dans des actions communes.

Mais, même formées en essaims défensifs de moustiques ou de guêpes, nos associations ne piquent pas assez fort pour percer la peau des pachydermes. Nous sommes encore impuissants à enrayer et faire reculer la machine infernale d'arrachage linguistique, d'imposition de plus en plus ouverte et décomplexée de l'anglo-américain basique aux Français, surtout par des Français que feu notre philosophe Michel Serres appelait déjà les « collabos de la pub et du fric ».

Alors même que notre peuple et une partie trop silencieuse de ses élites sont attachés à leur langue et refusent la soumission.

Nous trouvions, certes, à l'occasion, telle ou telle personnalité prestigieuse qui nous apportait son soutien actif. C'était encore trop isolé et peu efficace.

Nous avons donc décidé de donner une voix collective à l'élite « patriote linguistique » en constituant un réseau informel de hautes personnalités de la « société civile » capables et

désireuses d'apporter à notre combat leur prestige, leur entregent et leur énergie, pour peser ensemble. C'est maintenant chose faite :

Un *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie* s'est présenté lui-même dans son acte de naissance : le communiqué de presse du 18 juin reproduit p. 5. Ses associations et personnalités y appellent les élites qui pensent avec Albert Camus que « ma patrie est la langue française », à rejoindre leur Résistance à la substitution en cours. Elles y appellent aussi à la constitution de conseils dans des pays partiellement de langue maternelle française pour créer le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie*.

La liste des cent premiers membres et de leurs titres, fonctions, coordonnées, se trouve sur le site ALF : www.avenir-langue-francaise.fr. Elle reste ouverte.

Ce Haut Conseil est déjà représentatif par le niveau culturel et social de ses membres, la diversité de leurs origines et activités professionnelles, l'enthousiasme de plusieurs, et le large spectre politique couvert. Un médaillé Fields (Nobel des mathématiciens), un académicien très vert, un professeur au Collège de France, linguiste mondialement connu, un astrophysicien réputé, d'anciens ministres, divers écrivains, universitaires, journalistes, une championne olympique, un étudiant de grande école commerciale, jusqu'à quelques dames influentes au cœur voué que Péguy eût anoblies du titre d'« humbles fileuses »...

Nos associations actives sont toutes représentées au sein du Haut Conseil. Elles y apportent leur foi, leurs compétences en politique linguistique et leurs réseaux pertinents, et les quelques moyens administratifs et financiers dont elles disposent grâce aux cotisations de leurs adhérents et aux dons reçus, souvent généreux.

Soutenons-les : elles œuvrent pour nous tous.

Albert Salon

Sommaire

Éditorial			
Le Haut Conseil national de la Langue française et de la Francophonie est né le 18 juin 2020, par Albert Salon	1	Dossier : politique culturelle française à l'étranger	19
Sommaire	3	- Francophonie : pourquoi notre indifférence ?, par T. Cornillet et C. Philip	19
Vie de l'association	4	- Israël banni de la francophonie, par Claude Sitbon	22
- <i>ALF</i> pendant le confinement de printemps, par Albert Salon	4	Brèves	24
Français et Francophonie dans les institutions	4	- À propos du Comité analyse recherche et expertise (Care), par Thierry Saladin	24
- Création le 18 juin 2020 de la section française du futur <i>Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)</i>	4	- Un projet de bibliothèque partagée entre la France et Madagascar, Catherine Distinguin	25
- L'État libéral et la francophonie, par Jean-Louis Chédin	5	- TV5 Monde Plus, entretien avec Yves Bigot	27
- « Lorraine Airport », par Jean-Marie Rouart	7	- La transcription à la volée, un outil de Google Traduction	28
- Un échange entre <i>ALF</i> et <i>OIF</i> au sujet du statut post-Brexit des langues de l'UE	9	- L'AIMF salue l'attribution du prix Richelieu Senghor au maire de Marennes	28
- L'Assemblée nationale et la langue française	11	- Les Jeux de la Francophonie	29
- Psychiatre-linguiste demandé d'urgence pour peuple anglomanique, par Yves Bouchereau	18	Courrier des lecteurs	
		- Lettre de Christian Darlot à l'université de Bourgogne	29
		- Variation sur le franc, par Francis Gandon	30
		- Lettre à l'ambassadeur de France à Madagascar, par Francis Gandon	31
		- Lettre de François Guillaume à Madame Lagarde, présidente de la BCE	32
		- Lettre de Ralph Stehly au journal <i>Le Monde</i> et sa lettre à <i>ALF</i>	32
		Parutions signalées	33
		- Les maux de notre langue, par Gérard Blua	33
		- Le rapport d'activité de l'AUF est disponible	36

<p>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents</i> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet :</p> <p>www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p>ISSN 1290.6263</p> <p>Dépôt légal à parution</p>
	<p>Imprimé par nos soins</p> <p>Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus)</p> <p>Vente au numéro : 3 euros</p>

Vie de l'association

Loin d'avoir hiberné pendant le confinement de printemps dû à la pandémie, *Avenir de la Langue française (ALF)* a été particulièrement active, tant dans son fonctionnement interne, ses publications, son recrutement, que dans ses grandes actions : campagne pour le statut post-Brexit des langues officielles des institutions de l'UE ; et surtout création le 18 juin, avec l'aide de 21 autres associations membres de notre synergie interassociative, de la section française du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)*, et les préparatifs de son internationalisation par des correspondances avec nos partenaires associatifs belges, québécois et suisses. (Cf. éditorial et le communiqué de presse ci-dessous ; la longue liste de la centaine de membres du *Haut Conseil* français, avec leurs titres, fonctions et adels se trouve sur notre riche site : www.avenir-langue-francaise.fr). **Albert Salon**

Français et Francophonie dans les institutions

Création le 18 juin 2020 de la section française du futur *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)*

Communiqué de presse par lequel les 22 associations porteuses et les personnalités membres ont présenté elles-mêmes leur création commune.

« Les puissances privées et les pouvoirs publics qui portent, en France et ailleurs, surtout en Europe, un mondialisme hégémonique, destructeur des cultures des peuples, œuvrent à l'emploi universel d'un anglo-américain basique, et à un grand remplacement de nos langues régionales et nationales d'Europe, et du français en Amérique du Nord.

L'enjeu est civilisationnel : « *La France contre les robots* ». Nos associations l'ont longtemps clamé. 20 d'entre elles ont donc décidé de nous rassembler afin de donner corps et âme à la **résistance** au tout-anglais en cette année d'anniversaires : le 80^e de l'Appel de juin 1940, le 75^e du *Conseil National de la Résistance (CNR)*, le 50^e de la création, le 20 mars 1970 à Niamey, de l'ancêtre de l'*Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.)*, et le 2^e de la présentation, par notre Président sous la Coupole, de sa politique pour le français, et de la création de l'*Institut de la Francophonie* à Villers-Cotterêts.

Nous, citoyens de tous horizons et familles spirituelles et politiques de la France, refusant la soumission, nous sommes, à l'appel des associations, constitués en réseau de **société civile**, en un **Haut Conseil** installé le 14 juillet 2020.

Fort des capacités d'influence de tous, le Haut Conseil devra :

- exiger le respect de la Constitution (article 2 et titre XIV sur la Communauté francophone) et le renforcement sensible de la loi Tasca-Toubon avec des sanctions dissuasives à l'encontre des « collabos de la pub et du fric » (selon Michel Serres), qui veulent une langue impériale **porteuse de pensée, de politique et d'économie uniques** (Claude Hagège) ;
- convaincre les politiciens, media, firmes, de cesser de contribuer à l'arrachage linguistique en cours ;
- animer un débat national constant sur la politique linguistique de l'État ;
- permettre au peuple de France, et aux communautés francophones, de *reprendre langue* pour pouvoir à nouveau parler *humanisme* au monde.

Nous, citoyens inscrits dans la liste jointe des membres du Haut Conseil français, invitons tous ceux dont la « patrie est la langue française » à nous rejoindre en résistance, et invitons les Conseils des pays et communautés partiellement de langue maternelle française à constituer avec nous le **Haut Conseil francophone international de la Langue française et de la Francophonie !** »

Signé en leur nom par Albert Salon, docteur d'État ès lettres, ancien ambassadeur, président d'honneur d'*Avenir de la langue française (ALF)*

L'État libéral et la francophonie

NDLR : Jean-Louis Chédin, universitaire, professeur de philosophie, est administrateur d'ALF et membre depuis juin 2020 du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie.

Ce n'est pas seulement sur le plan économique et social, que les conceptions ultralibérales – en vogue depuis des décennies – s'avèrent lourdes de conséquences et d'effets négatifs pour la société de notre temps. Est également concerné ce qui est ici notre principal champ d'intérêt, celui du présent et de l'avenir de la langue française ; et plus généralement, celui de langues et cultures qui font l'âme de l'Europe civilisée, au sens supérieur du terme... Le "laissez faire, laissez-passer" qui, depuis les physiocrates du XVIII^e siècle jusqu'aux ultralibéraux de l'École de Chicago, considère que l'État, c'est le problème", et non pas celui qui peut forger des outils généraux pour surmonter les problèmes ; cette conception envahit également, on ne le voit que trop, le lien social par excellence que constitue la pratique commune d'une langue partagée.

Laissez faire, laissez passer l'anglais, c'est-à-dire le "globish" sur tous les plans : commerce, information, sciences, enseignement, affaires étrangères et européennes, etc., tel est le mot d'ordre permanent dont nous sommes quotidiennement assommés. N'est-ce pas la langue de partout et d'ailleurs ? (dans *Le livre des snobs*, de Thackeray, un brave anglais rentrant d'un long voyage, déclare : « Mon cher, figurez-vous que j'ai pu faire le tour du monde sans dire un mot d'étranger ! »)

Mais il est deux figures de l'universel, celle du plus petit dénominateur commun, réduisant quasi mécaniquement les idées, les expressions au plus élémentaire possible communicable aussi quasi mécaniquement. Et l'universel de l'intelligence et de la civilisation, auquel la langue française aura contribué autant et plus que le latin en son temps. Tout ceci d'ailleurs n'empêche pas que la belle langue anglaise – non pas ce globish obèse, *made in USA* – se soit aussi illustrée de bien des façons. L'on entend souvent dire que l'anglomania relève d'un snobisme, mais il s'agit souvent d'un snobisme d'incultes, aussi peu capables d'aligner 3 phrases correctement en anglais que de s'exprimer en un français non défiguré par le globish (un journaliste qui se respecte aujourd'hui n'écrit jamais "non accord" au sujet du Brexit, mais "no deal").

S'agissant de francophonie, l'on constate une fois de plus que l'État libéral fait un peu figure d'"État fainéant" (fait-néant) ou laisse faire et passer, comme pour l'économie. Cela est moins fatigant et surtout moins risqué que d'entreprendre une politique active, de mettre en œuvre un projet, un plan de reconstruction et de revitalisation, dont on aurait tant besoin, par exemple dans les échanges (plus d'un article dans cette revue a démontré l'avantage considérable que procure une communauté culturelle et linguistique, notamment dans les échanges avec les pays d'Afrique en développement).

Ceci étant, qu'il soit ou non défaillant, l'on ne peut s'en remettre au seul État (les Américains l'ont bien compris) pour l'effort qui est demandé. Or, une première difficulté en ce qui nous concerne, est due au caractère multiforme de l'anglomania, de la France d'en haut à celle d'en bas ; de sorte que nous ne savons pas trop par où, par quoi commencer : notre contre-offensive s'en trouve un peu dispersée, voire désordonnée. Et c'est pourquoi, sans doute, il nous faudrait réfléchir à un ordre ou à une progression relativement précis et concrets. Où sont les premières prises, qui pourraient entraîner d'autres ? Par quoi continuer ensuite ?

À cet égard, les adhérents de nos associations, qui connaissent la situation et en sont beaucoup plus préoccupés que la moyenne des Français, devraient s'exprimer et proposer bien davantage qu'ils ne le font. Un plan d'action réaliste, ne séparant pas l'urgent et le praticable, ne peut sortir d'une seule tête. Ce sera la résultante combinant nombre de points de vue et d'expériences variés, en vue de déterminer une progression sensée mettant en rapport faits et moyens... L'équation n'est pas facile !

Une synthèse des rapports serait alors à publier sur le site et dans la revue, dont on aurait à tirer les conclusions. Il s'agit toujours, dans la logique même d'*ALF* et des associations sœurs, de ne pas se laisser gagner par une paresseuse nostalgie ; et de se donner une échelle pour remonter et surmonter... Donc, à vos plumes, citoyennes et citoyens.

Jean-Louis Chédin

« Lorraine Airport »

Nous reproduisons ici l'article de M. Jean-Marie Rouart, de l'Académie française, dans Le Figaro du 6 novembre 2019 DÉBATS, parce que ce cri du cœur et cette révolte de la Raison et du bon sens sont aussi, constamment, les nôtres. L'Immortel vient de nous rejoindre, à sa place éminente, dans le Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF) que nous avons lancé le 18 juin 2020. A. S.

« Il faut s'opposer au franglais qui nous envahit ! La prolifération des anglicismes, due au snobisme des « décideurs » et d'une partie des médias, distend les liens qui unissent nos compatriotes et la langue française, s'alarme l'écrivain. Cela fait longtemps que beaucoup d'écrivains et de défenseurs du français crient dans le désert pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics : la langue française est rongée par un cancer. Un cancer insidieux qui distille peu à peu ses métastases dans son corps sous le fallacieux couvert de la modernité. Et ce n'est pas d'hier qu'il a commencé à se propager provoquant déjà l'indignation d'Étiemble, professeur à la Sorbonne, qui dans son pamphlet *Parlons-nous franglais ?* avait, en 1972, stigmatisé les débuts de cette colonisation linguistique galopante. « Tout le monde est coupable, soulignait-il dans sa déploration, la presse et les Marie-Chantal, la radio et l'armée, le gouvernement et la publicité, la grande politique et les intérêts les plus vils. » Cioran avait de son côté poussé un cri de détresse qui révélait à quel point les écrivains francophones montrent plus d'attachement à notre langue que les Français eux-mêmes, corrompus par le démon de la mode : « Aujourd'hui que cette langue est en plein déclin, ce qui m'attriste le plus, c'est de constater que les Français n'ont pas l'air d'en souffrir. Et c'est moi, rebut des Balkans, qui me désole de la voir sombrer. Eh bien, je coulerai, inconsolable, avec elle ! »

La loi Toubon, dont on vient de fêter les vingt-cinq ans, si critiquée, si peu appliquée par les tribunaux qui ont de la loi une conception à géométrie variable, a eu au moins le mérite de manifester qu'un responsable politique avait enfin conscience du danger mortel qui nous menaçait. Les ricanements qu'elle a provoqués montrent à quel point la classe politique, en refusant de veiller à son application, se montre peu soucieuse de ses responsabilités élémentaires vis-à-vis de notre patrimoine linguistique. On classe les monuments historiques, on préserve les réserves naturelles, on se soucie de l'environnement, et étrangement on accepte ce suicide irréversible qui, à terme, aboutira à faire de la langue française une langue morte : oui, une langue morte, dans ce sens que seuls les lettrés qui l'étudieront, ou qui la parleront entre eux dans des cénacles choisis, pourront apprécier dans les anciens textes sa beauté et ses subtilités, tandis que tout un chacun s'exprimera dans un idiome abâtardi, dégénéré, sorte de globish informe d'où surnageront quelques malheureux mots et expressions d'une langue dont on pouvait s'enorgueillir avec raison. Écoutons les conversations autour de nous : elles sont infestées de ces mots et de ces tournures barbares aussi nocives et increvables que la prolifération des algues vertes. Lisons les journaux : dans un magazine français, *Women Sports*, dix-sept des titres d'articles empruntent à l'anglais, à commencer par « Les tops tweet de la rédaction » jusqu'aux « Top 5 de running en France ». Croit-on que c'est par hasard qu'au XVIII^e siècle toute l'Europe cultivée parlait le français, qui fut pendant des siècles la

langue diplomatique par excellence ? D'où vient que paradoxalement le Français cocardier, fier de son appartenance nationale, qui le manifeste si haut dans ses enthousiasmes sportifs, qui applaudit ses équipes gagnantes, accepte sans réagir cette lente dégringolade dans le sous-développement culturel ? N'est-ce donc rien de parler et d'écrire une langue que Racine, Voltaire, Chateaubriand, Hugo, ont portée à sa perfection, que le monde admire et nous envie ? Mais ce discours, qui le tient encore ? Nous sommes entrés dans l'ère de l'abdication culturelle contre laquelle les Québécois, plus menacés que nous, ont réagi avec force et efficacité. Que ne les prenons-nous en exemple ! C'est pitié de voir que c'est peut-être eux qui sauveront notre langue en devenant une sorte d'Arche de Noé qui préservera les vocables et les expressions dont nous nous serons laissé déposséder. Écoutez les radios grecques, italiennes ou espagnoles, elles diffusent des chansons grecques, italiennes ou espagnoles, mais écoutez la radio française et vous serez édifiés. Certes nous avons gagné à la colonisation romaine, car les Gaulois en dépit de leur haute civilisation n'avaient pas de langue écrite à lui opposer. Le sabir qu'on nous concocte, sous l'œil indifférent, voire complice, de nos dirigeants, reçoit le concours actif de nos entreprises d'État : le « Ouigo » de la SNCF, dernier legs culturel de Guillaume Pepy ; Air France qui ne craint pas d'appeler son site « eSky » et qui tient le pompon dans ce domaine avec sa classe « economy », son programme « flying blue », ses « business class », ses « sky team ». Cette novlangue s'enrichit chaque jour d'un nouveau fleuron linguistique.

C'est au tour des aéroports en sursis de privatisation d'être menacés : après Lyon qui a échappé de justesse, grâce à son préfet, à un « Lyon Airport », c'est l'aéroport Metz-Nancy qui vient de s'affubler d'un « Lorraine Airport », une décision du conseil régional dans une frénétique course à l'originalité. Il lui reste encore à rebaptiser Jeanne d'Arc « Joan of Arc ». La justice saisie a débouté les courageux protestataires de l'association Francophonie Avenir, dirigée par Régis Ravat. Mais c'est maintenant dans toute la France que cette contagion risque de se répandre. Pourquoi cette lente éradication de notre langue ne se poursuivrait-elle pas puisque personne n'y met le holà ? En croyant se désenclaver de leur provincialisme, les conseils régionaux ne voient-ils pas qu'ils ne font que s'enfermer dans un espace plus étroit : le conformisme, l'esclavage de la mode. Camus disait « abîmer la langue française, c'est ajouter du malheur au monde ». Un auteur qu'il faudra bientôt, au train où vont les choses, traduire en franglais. Ces conseils régionaux mériteraient d'obtenir « le prix de la carpette anglaise », prix « d'indignité civique » décerné chaque année par une académie présidée par Philippe de Saint Robert à un membre des élites françaises, qui s'est distingué par « son acharnement à promouvoir la domination de l'anglais en France au détriment de notre langue ». Quel dommage qu'il n'existe plus un Molière pour mettre en pièces les Trissotin qui détériorent un patrimoine linguistique qui ne leur appartient pas. Ces monstres langagiers iront rejoindre la « Loire Valley », et ses autres congénères dégénérés au musée des horreurs de notre langue. L'abomination, c'est que les malheureux qui ne se résignent pas à voir notre langue atteindre un niveau de corruption inégalé et sans retour sont condamnés à être regardés comme des barbons scrogneugneu allergiques à l'air du temps.

C'est pourtant la beauté qu'on assassine au grand jour. Car ne nous y trompons pas : avec cette langue dont nous perdons la maîtrise, ce sont aussi les idées qu'elle véhiculait qui vont se dissiper et perdre de leur influence. C'est tout l'apport de ce qu'il faut bien appeler, certes un peu gravement, l'âme française, ce message si original d'esthétique et

d'éthique, façonné par les siècles qui est appelé à disparaître. Que dirait le général de Gaulle de cette déchéance, lui qui proclamait « si j'ai pu sauver la France à une heure grave de son histoire, c'est grâce au tronçon d'un glaive et à la pensée – je dis bien la pensée – française ». Cette pensée, dont le Français léger n'a pas toujours conscience, mais que les peuples étrangers eux nous reconnaissent, qu'en subsistera-t-il quand elle sera passée au laminoir du français ? Rien. Nous nous réveillerons un jour avec un goût amer : nous aurons seulement cessé d'exister dans ce qui faisait notre être original, notre vérité, sans même nous en être aperçus.

Jean-Marie Rouart



Un échange entre ALF et l'OIF au sujet du statut post-Brexit des langues officielles de l'UE (27 mars-12 mai 2020)

À Madame **Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*

Madame la Secrétaire générale,

Médaillé Senghor de la Francophonie par votre prédécesseur M. Abdou Diouf en 2014, j'avais beaucoup travaillé avec l'OIF, jusqu'au départ de l'ancien Président de la République du Sénégal. L'association ALF, créée en 1992, que je présidais était membre du conseil de la société civile de l'OIF.

L'un de mes prédécesseurs à la présidence d'ALF, Philippe Rossillon, avait joué, avec l'éminent Québécois Jean-Marc Léger, et quelques autres grands militants d'Europe et d'Afrique, un rôle non négligeable dans la création de l'ACCT par les 21 chefs d'État et de gouvernement signataires en 1970 du traité de Niamey.

Les associations de mon pays pour le français et la Francophonie, maintenant en synergie, travaillent toujours ensemble dans le même esprit^(*).

Certains d'entre nous, ayant des relations étroites avec les Québécois, Acadiens, et autres Canadiens militant pour la langue française, et connaissant Mme Michaëlle Jean, avaient mobilisé en 2014 leurs moyens d'information contre sa candidature à la succession de

M. Abdou Diouf, et soutenu celle de l'éminent Mauricien Jean-Claude de l'Estrac, interrompant ainsi les liens officiels avec l'élue, dont le mandat a justifié nos préventions.

En 2018, nous avons encore exprimé notre opposition à la fois à la réélection de Mme Jean, et, quoiqu'avec moins de force, à votre élection.

Aujourd'hui, nous déplorons toujours que n'ait pu être présenté et élu aucun chef d'État africain d'envergure au Secrétariat de la prestigieuse et si importante institution que vous animez depuis bientôt deux ans. Mais nous avons observé avec attention et un vif intérêt l'action moins médiatique que concrète que vous avez conduite. Il nous apparaît déjà que les impulsions que vous avez données dans plusieurs domaines, et les quelques réformes que vous avez entreprises, sont porteuses, sinon encore d'effets très visibles, du moins d'espoir.

Nous avons tous lu avec bonheur l'article que vous avez publié dans *Le Monde* du 7 février au sujet de la politique linguistique post-Brexit de l'UE... et aussi de la France. Votre souhait et les arguments que vous employez sont aussi ceux que nous avons émis dès le lendemain du 23 juin 2016 – date du vote « leave » – dans la grande campagne que nos associations groupées avaient lancée auprès de tous nos responsables et media de France, ainsi que de quelques homologues étrangers européens et autres.

Le Brexit offre en effet une occasion fort bienvenue de reposer la question des langues officielles et de travail de l'UE.

Nos associations demandent – naturellement d'abord au Président français, et à quelques autres chefs d'État européens – de revenir à **l'esprit** du règlement linguistique n° 1 adopté en 1958 par la Communauté d'alors.

Elles ont, dans des lettres confidentielles, puis ouvertes, aux parlementaires et aux media, enfin au grand public, demandé à ces chefs d'État de s'opposer au mouvement – très perceptible dans les milieux européens fédéralistes – qui tenterait de faire adopter par le Conseil de l'UE la désignation de l'anglais « comme langue commune » de ses institutions. L'adoption d'une telle disposition constituerait une atteinte très grave au statut des autres langues de l'Europe, au français en premier lieu, à l'esprit même de l'Europe qui est diversité, et à la Francophonie.

Ce serait ce que vous aussi considérez comme un crime civilisationnel.

Madame, vos premières actions nous ont donné une plus grande confiance en vous, et l'espoir que vous et l'*OIF* pourriez, dans l'esprit de votre article du 7 février, amener tels chefs d'État de pays membres, notamment européens plus directement concernés, mais aussi africains et autres, à obtenir du Sommet d'octobre à Tunis, le vote d'une résolution adressée à l'UE.

Pour la prier de respecter la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, et celle du monde entier que la Francophonie organisée exprime, et de faire en sorte qu'au moins au même titre que les autres langues officielles et de travail des institutions de l'Union, le français, langue de l'*OIF*, langue officielle de plusieurs dizaines de ses pays membres, et grande langue internationale, retrouve toute la place que lui assigne depuis 1958 le règlement n°1 **modifié** ».

Veillez, Madame la Secrétaire générale, recevoir l'expression de notre très haute considération, et des respectueux hommages que je dépose personnellement à vos pieds.

Albert Salon, docteur d'État ès lettres (Sorbonne 1981, sur « l'Action culturelle de la France dans le monde »), ancien ambassadeur de la France ; président d'honneur d'Avenir de la langue française (ALF), médaille Senghor de la Francophonie reçue en 2014 de M. Abdou Diouf.

**Nos associations en synergie ont voulu marquer le 20 mars et le cinquantième de l'ACCT devenue OIF en envoyant aux dirigeants et parlementaires français, et à de nombreux media, le communiqué de presse ci-joint, ainsi que deux articles – liés en complémentarité – sur l'histoire de la construction francophone, l'un sur les institutions officielles, l'autre sur les militants et associations qui ont largement porté les premières, et leur ont donné l'essentiel de leur patrimoine idéologique, dont vos services peuvent faire tout usage qui leur paraîtrait utile.*



Bonsoir Monsieur l'Ambassadeur,

J'espère que vous allez bien, ainsi que vos proches.

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie a bien reçu votre courrier postal du 27 mars dernier et elle vous en remercie. Elle m'a chargée en particulier de vous dire qu'elle a été très sensible à votre appréciation positive des actions qu'elle mène depuis son élection pour un changement en profondeur du fonctionnement de l'*Organisation internationale de la francophonie (OIF)*. Elle est également heureuse que vous ayez apprécié son article publié dans le journal *Le Monde* du 7 février à propos du nécessaire rééquilibrage dans l'usage des langues au sein de l'Union européenne.

Je vous informe également qu'elle a mené d'autres actions en ce sens, et, en particulier, elle a écrit aux nouveaux hauts-responsables européens pour les féliciter au moment de leur prise de fonction et leur rappeler qu'alors que le seul État ayant inscrit l'anglais comme langue officielle au moment de son adhésion quitte l'Union européenne, le moment paraît venu de rechercher un équilibre dans l'usage des langues de travail au sein de l'Union.

La question du meilleur positionnement de la langue française dans les Organisations internationales et régionales, comme l'Union européenne, figure parmi les thématiques considérées comme prioritaires par la Secrétaire générale. Elle est abordée régulièrement avec les États et gouvernements membres de la Francophonie dans le cadre du Groupe de travail des Instances consacré à la langue française qu'elle a mis en place et qu'elle préside elle-même. La réflexion de ce Groupe contribuera à alimenter les décisions prises au prochain Sommet.

Recevez, Monsieur l'Ambassadeur, mes salutations respectueuses.

Imma TOR FAUS, Conseillère, Cabinet de la Secrétaire générale

L'Assemblée nationale et la langue française



Que reste-t-il de la proposition de résolution présentée en 2013 à l'Assemblée nationale, relative à des mesures de défense et de promotion de la langue française ?

Une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dérives linguistiques actuelles en France, chargée de proposer des mesures de défense et de promotion de la langue française (renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement) a été présentée le 4 février 2013 par Madame Jacqueline Fraysse et Messieurs Jean-Jacques Candelier, Patrice Carvalho, Gaby Charroux, André Chassaigne, Marc Dolez, députés. Exposé des motifs...

Mesdames, Messieurs,

Selon l'ancien vice-président du MEDEF (magazine *Challenges* du 28 janvier 2010), dans la configuration du capitalisme mondialisé, « *le seul enjeu qui compte* » est « *que le site de production France soit attractif, compétitif, accueillant, business friendly* ». Dans la même veine, dès son intronisation le président de BusinessEurope annonça qu'il ne s'exprimerait plus qu'en anglais, « *la langue des affaires et de l'entreprise* ».

Ces déclarations patronales n'ont rien d'anodin. Sous un masque de pseudo-modernité, elles révèlent une entreprise visant à imposer aux peuples une culture unique, l'« *American way of life* », et une langue unique, le « *Business English* ». Mobilisant d'énormes ressources financières, médiatiques, institutionnelles, voire militaires, l'impérialisme anglo-américain, les institutions de la mondialisation néolibérale (FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC...), l'Union européenne et ses gouvernements « nationaux » inféodés, le patronat, la finance et les transnationales mettent tout en œuvre pour marginaliser et éradiquer les langues et les cultures nationales et locales.

Le linguiste Claude Hagège nous alerte sur le danger mortel encouru par notre langue dans son *Dictionnaire amoureux des langues*, dans lequel le français est placé sur la liste des langues menacées. L'académicien et philosophe Michel Serres, quant à lui, note avec amertume qu'« *il y a désormais plus de mots anglais sur les murs de Paris qu'il n'y avait de mots allemands sous l'Occupation* ». L'enseignement de l'anglais se développe dans les écoles maternelles et les crèches, dès l'âge de deux ans. Or, comme l'ont souligné des linguistes, l'apprentissage précoce des langues étrangères représente un risque s'il débute

avant que la langue maternelle ne soit stabilisée, c'est-à-dire avant un âge qui se situe entre six ans et huit ans.

Le risque est-il si grand ? Le quotidien régional *La Voix du Nord*, dans son édition douaisienne du 2 juillet 2010, citait le titre d'une affiche de commerçants pendant les soldes (« *La battle des prices* ») et s'alarmait que « *tout doit disparaître* » en matière de langue française.

De fait, les exemples du basculement au « tout-anglais » ne manquent pas :

- L'office statistique européen Eurostat ne publie plus qu'en anglais ;
- Le milieu petit-patronal met en avant le « Made in France » et le label « PME Inside ». On parle de « Spacebox », de « Freebox », de « Livebox » ou d'« Xbox » pour vendre les produits les plus divers de la société de consommation et on compte parmi les titres récemment parus de la presse « Books », « Girls », « Men's Health », « Envy », pour ne citer que ce florilège ;
- De plus en plus de maires nomment leurs centres commerciaux « trade center ». Les grandes surfaces Auchan et Carrefour substituent sans consultation les dénominations « Simply Market », « Carrefour City », « Carrefour Market » et « Carrefour Discount » aux anciennes dénominations, certainement pour répondre au slogan du MEDEF « Ready for the future », et des stratégies d'entreprises prennent des noms anglais, comme le plan de casse sociale « Transform 2015 » d'Air France, quand France Telecom a écrit une circulaire vantant un nouveau produit Internet intitulé « everywhere ajustable », que Renault Véhicules Industriels s'est renommé « Renault Trucks », que Peugeot se rebaptise « Blue Lion », que Toyota abaisse ses ouvriers chefs d'atelier au rang de « team leader »... ;
- Les publicités télévisuelles sont de plus en plus diffusées en version originale américaine, avec de simples sous-titres français, prélude à la diffusion massive de films cinématographiques en VO, et de plus en plus d'émissions sont baptisées en langue anglaise ;
- L'Université et les grandes écoles enseignent aux élèves en termes de « targeter », « value », « input » etc. Le Conseil national des universités autorise désormais la publication de thèses en anglais et Sciences Po Reims et des universités françaises imposent à leurs étudiants des cours en anglais, en dépit de l'article 1^{er} de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon, qui stipule que la langue de l'enseignement est la langue française ;
- L'Office européen des brevets, par le biais du Protocole de Londres, tend à imposer l'anglais comme langue scientifique et technique ;
- Enfin, les services publics ne sont pas en reste, quand la SNCF vend du « TGV night », du « TGV family », que l'on répartit les employés de La Poste entre le « front et back office » et que l'on affiche dans les bureaux une publicité pour le Livret A intitulée « I love L. A. »... ;

– Le numéro de novembre-décembre 2012 du bulletin « Nord-Pas-de-Calais », organe du Conseil régional, enjoint les habitants à devenir des « greeters » s'ils aiment leur région, relayant les « greeters made in Pas-de-Calais » du Comité départemental de Tourisme du Pas-de-Calais et d'autres initiatives.

Nous le constatons et le déplorons : nous sommes très loin du cadre légal selon lequel la langue française est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

À Alcatel-Lucent, par exemple, on peut avoir à effectuer un « test des *saves* » ou lire les messages « in *progress* depuis *today* ». Logiciels, noms de services et même documents en vue des entretiens individuels d'évaluation sont rédigés en anglais !

Même nos armées sont contaminées par le virus du « globish », puisque désormais, aucun militaire ne pourra devenir officier, quels que soient ses états de service, sans avoir le niveau d'anglais requis. À Lille, plusieurs prises d'armes majeures se sont faites en anglais. Est-ce ainsi qu'on éduque nos militaires à respecter leur drapeau, leur pays, leur histoire et leur peuple ?

Une partie du monde syndical s'alarme de voir le « tout-anglais » être imposé comme langue de travail, y compris entre collègues francophones, au point qu'un collectif incluant des sections CGT, CGC, UNSA et CFTC ait dû se former pour revendiquer le droit élémentaire de pouvoir travailler en français en France. La CGC attire l'attention sur le fait qu'un nombre grandissant de cadres avouent leur malaise à devoir travailler dans une langue qu'ils ne maîtriseront jamais autant que leur langue maternelle. Au jour le jour, des travailleurs sont humiliés dans leur savoir-être plus que dans leur savoir-faire. Cela constitue un facteur de stress supplémentaire, d'insécurité et de sentiment d'infériorité. « *It's time to move* », comme le dit la direction de France Telecom (où sont passés accents et trait d'union de l'appellation de cet ancien service public nationalisé ?)...

La recherche scientifique, y compris dans le domaine de l'histoire et des sciences humaines, bascule entièrement vers l'anglais, annulant rétrospectivement l'acte démocratique de Descartes, qui avait édité en français son *Discours de la méthode* pour le rendre compréhensible par l'ensemble des Français et, soulignait-il alors avec raison, des Françaises !

Il nous faut à ce stade indiquer que l'État a une grande responsabilité dans ce qui se passe. Si l'on excepte un préfet qui a récemment interdit aux aéroports lyonnais de se rebaptiser « Lyon Airport », si l'on excepte quelques discours bienvenus, mais peu suivis d'effets, c'est au mieux l'indifférence, au pire l'encouragement à l'envahissement de l'anglais qui l'emportent. De nombreux documents envoyés par Bruxelles, rédigés en anglais, servent désormais de base de travail aux services de l'État français, qui s'interdit de réclamer l'envoi de versions françaises. Les gouvernements tolèrent ces atteintes sous prétexte que la réclamation de textes en français nuirait à la capacité de réaction lors de la négociation internationale. De même, comment ne pas être interloqué par les propos du commissaire européen au marché intérieur et au service, qui, désigné pour le « développement du

marché intérieur et les services », ne trouve rien de mieux à mettre en avant que la « *better regulation* » ?

Nous sommes en présence d'un projet de domination sans partage et de discrimination sans précédent. La logique d'oppression qui prédomine conduit à l'aliénation, à la substitution d'une langue à l'autre par le gavage linguistique, y compris au niveau des mots les plus caractéristiques. Cela commence d'ailleurs à poser de sérieux problèmes d'orthographe et de syntaxe. Les dégâts culturels et linguistiques risquent de s'accroître de manière irréversible si le peuple et ses représentants n'entrent pas en résistance. Car, au bout du compte, dans la publicité, les enseignes commerciales, la communication intérieure et extérieure des grandes entreprises et, désormais, dans l'enseignement secondaire et universitaire, on peut redouter que la langue de Molière disparaisse à brève échéance.

Nous avons la grave impression que notre langue est abandonnée à elle-même. L'inspection du travail, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, la délégation générale à la langue française et aux langues de France, la commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie, le Conseil supérieur de la langue française ou encore le Conseil supérieur de l'audiovisuel, pourtant chargé par ses statuts de défendre la langue française, ne trouvent pas grand-chose à redire à ce qui se passe.

Dans une réponse publiée au *Journal officiel* le 16 octobre 2012, la ministre de la Culture et de la Communication se dit « consciente de la pression indiscutable exercée par l'anglais dans un grand nombre de domaines de la vie économique, sociale et culturelle ». Elle juge inopportuns les choix publicitaires de certains responsables de manifestations ou d'entreprises qui, sous couvert de modernité, affichent sur la voie publique des noms de marque ou des slogans exclusivement en anglais pour s'adresser à un public majoritairement francophone. « Dans la mesure où une telle situation peut conduire à des "pertes de fonctionnalité" du français, la ministre y voit un risque pour le maintien de la cohésion sociale dans notre pays, dont l'identité s'est construite autour d'une langue commune, le français, langue de la République en vertu de la Constitution. » Ce principe constitutionnel est le garant de l'égalité de nos concitoyens dans l'accès à l'information, au savoir, aux droits et à la culture.

Le débat doit maintenant se tenir à l'Assemblée nationale, car il y a urgence. La dilapidation de la langue française se couple en effet avec la sape de l'héritage progressiste universel de notre pays, le démantèlement des acquis sociaux et des services publics, la destruction de l'indépendance nationale, avec l'adoption du traité de Lisbonne, Constitution européenne bis rejetée par les Français et du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), le sacrifice de la défense nationale dans l'OTAN, la violation de la laïcité et la substitution de l'euro-régionalisation du territoire à la République une, laïque et indivisible issue de la Révolution.

Face à l'uniformisation culturelle, les militants du mouvement populaire et les intellectuels progressistes rappellent cette évidence : l'unité internationale de l'humanité, pour laquelle milite depuis toujours le mouvement ouvrier et démocratique, n'a rien à voir avec

l'alignement des peuples sur un groupe dominant de pays, encore moins avec la prétention d'imposer à tous et pour toujours les normes régressives, mercantiles, ultra violentes et dé-civilisatrices du capitalisme mondialisé. L'internationalisme des travailleurs ne s'oppose pas au patriotisme populaire, bien au contraire ! Parce qu'il n'aspire qu'au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le patriotisme populaire s'oppose au colonialisme, au cosmopolitisme capitaliste, au supranationalisme impérialiste, ainsi qu'à leurs instruments idéologiques : les défouloirs du racisme et de la xénophobie.

Rappelons que les Français classent leur langue au premier rang, et de loin, devant les autres identifiants proposés par les instituts de sondage quand on les interroge sur ce qui fonde leur appartenance à la nation. Nos concitoyens reprennent ainsi à leur compte l'exclamation d'Albert Camus, « *ma patrie, c'est la langue française !* ». L'unité d'un pays et la solidarité d'un peuple est souvent menacée par les disparités linguistiques. Non seulement le français, langue officielle de la République en vertu de l'article 2 de la Constitution, constitue le socle du « vivre-ensemble » républicain, mais il est aussi porteur d'une certaine civilisation. Il rassemble de par le monde des pays des cinq continents se réclamant de la francophonie, porte en lui la trace de notre histoire, de nos convergences comme de nos divisions et est le support et le vecteur d'une florissante et prestigieuse littérature, d'un théâtre, d'un cinéma, d'une chanson et d'un art de vivre. La langue française met sa richesse et sa diversité au service du patrimoine mondial de l'humanité.

Qui peut douter de la capacité du français à exprimer et à interroger la condition humaine sous tous ses angles ? Le français est la langue de textes qui jalonnent l'histoire universelle, de l'édit de Nantes au programme du C.N.R., en passant par la défense de Callas par Voltaire, par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, complétée par la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* de Marie-Olympe de Gouges, par le *J'accuse* de Zola, le *Serment antifasciste* du Front populaire, l'Appel du 18 juin, *La question* d'Henri Alleg ou le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire. Il est le langage de La Marseillaise et de l'Internationale, deux chants écrits sur la même musique qui ont été chantés sur tous les théâtres où s'est écrite l'histoire du progrès humain.

Est-il tolérable, du point de vue de l'intérêt national comme du point de vue de l'accès de tous au savoir, que des colloques universitaires à la Sorbonne soient convoqués en anglais et se déroulent exclusivement dans cette langue ? Est-il sain pour l'avenir de la démocratie que les élites soient formées exclusivement, non dans la langue du peuple, mais en anglo-américain ?

Bien entendu, la langue anglaise n'est en rien coupable de cette redoutable et sournoise entreprise « globalitaire » : ceux qui s'activent dans cette voie funeste n'investissent pas dans l'anglais de Shelley, de Shakespeare ou de Hemingway. Le « *Business English* » est un code appauvri et idéologiquement formaté, totalement coupé de l'histoire des peuples, de leurs besoins fondamentaux et de leurs luttes. Il est un mode de communication qui véhicule subrepticement l'idéologie dominante du capital financier mondialisé et de la société de marchés. À la langue unique correspond le projet hégémonique et liberticide d'une pensée, d'une politique, d'un mode de gestion économique uniques ne laissant aucune place à la diversité dont l'humanité a besoin pour vivre et se développer.

Les associations de défense de la langue française, toutes sensibilités politiques républicaines unies, ont publié en commun des mises en garde parues sur les sites informatiques des journaux *Le Monde* et *l'Humanité* et des articles émanant de l'association progressiste *COURRIEL* paraissent dans *Informations ouvrières*, *L'Humanité*, *Initiative communiste* ou *Bastille-République-Nations*. Nous estimons également que notre pays doit prendre appui sur son trésor culturel et linguistique pour se projeter dans l'avenir, développer ses liens internationaux sur des bases fraternelles, cultiver sa créativité artistique, scientifique, technologique et industrielle.

Le 10 juillet 1940, alors qu'une certaine France se voulait libre et indépendance, alors qu'une certaine France luttait contre l'oppression, les élus du peuple et dirigeants du Parti communiste français Maurice Thorez et Jacques Duclos lançaient : « *Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves !* ». Jean Jaurès avait pour sa part cette formule juste selon laquelle « *un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, mais que beaucoup y ramène* ». Ces paroles sont plus que jamais d'actualité.

La langue française façonne notre quotidien : sa connaissance, sa maîtrise, ses ressources sont nécessaires à l'accomplissement personnel de chacun. La maîtrise d'une langue claire, riche et précise est une garantie d'harmonie et d'efficacité dans une société civilisée. Il est primordial de promouvoir l'usage de la langue française, sa capacité à être un instrument de dialogue et de médiation avec d'autres ensembles culturels et linguistiques. Pourquoi ne pas montrer autant de sollicitude pour la diversité linguistique que pour la biodiversité ?

Les signataires de la présente proposition de résolution se prononcent en faveur du multilatéralisme linguistique, du développement du plurilinguisme, dans le cadre d'échanges humains mondiaux à égalité. Ils voient d'un bon œil les tentatives d'introduction d'une langue internationale neutre et la défense des langues locales en France. Ils entendent briser le silence autour de l'envahissement de l'anglais, étudier comment la législation actuelle, notamment la loi Toubon, votée à l'unanimité par le Parlement, est appliquée, et remédier aux dérogations diverses et aux pratiques illégales. Il s'agit également d'étudier toutes les possibilités de donner un grand coup de fouet aux politiques publiques culturelles et linguistiques, en ayant pour objectif de promouvoir et de défendre le français.

Voilà le travail qui pourrait utilement être accompli au sein de la commission d'enquête dont il vous est proposé la création.

Proposition de résolution.

Article unique : En application des articles 140 et suivants du Règlement, il est institué une commission d'enquête de 30 membres chargée d'enquêter sur les dérives linguistiques actuelles en France, notamment l'envahissement de l'anglo-américain, et de réfléchir aux mesures qui s'imposent aux pouvoirs publics pour défendre, promouvoir la langue française et faire appliquer le cadre légal actuel de l'usage du français.

Psychiatre – linguiste demandé d'urgence pour peuple anglomaniaque

La pollution anglomaniaque s'étend !

– Promotion récente du « made in France » en anglais. On peut dire que cela commence mal !

– « Choose France », mais en anglais évidemment. Au minimum, le bilinguisme aurait pu rappeler aux étrangers que la langue française existe encore en France : « Choisissez la France / Choose France ». Mais non, la soumission béate à l'anglais va de soi.

Dans sa déclaration du 31 décembre dernier, le président Macron dit vouloir « réinventer une qualité de vie à la française ». Ah oui, mais dans quelle langue, quand il ne bouge pas le petit doigt pour faire respecter la loi Toubon, oh combien laxiste, pourtant ?

Il devrait relire Albert Camus, redevenu à la mode :

– « Ma patrie, c'est la langue française ».

– « Abîmer la langue française, c'est ajouter du malheur au monde ».

Il suffirait d'une décision au sommet de l'État pour renforcer la loi Toubon, imposer l'usage du français partout et en faire la promotion dans tous les domaines.

Au lieu de cela, nos soi-disant élites, dont le président Charles de Gaulle disait : « Le snobisme anglo-saxon de la bourgeoisie française est quelque chose de terrifiant. Il y a chez nous toute une bande de lascars qui ont la vocation de la servilité » sont plus serviles que jamais et devenus rien moins que des collabos, semblant toujours chercher devant qui capituler et dans quel domaine.

On est frappé par les gigantesques complexes d'infériorité de nos « élites », tous domaines confondus (médias, politique, économie, etc.), vis-à-vis des Anglo-Saxons américains – mais combien de réels Anglo-Saxons sur les 330 millions d'Américains ? Le terme anglophones serait plus exact –, qui deviennent le modèle absolu et la référence incontournable. Pour ajouter à la soumission, le tout est souvent exprimé en « globish », sabir anglomaniaque à la mode, que des millions de Français et francophones ne comprennent pas, ce qui n'a aucune importance, nos « élites » s'adressant exclusivement aux « élites ».

Irons-nous, avant qu'il ne soit trop tard, vers une prise de conscience de nos dirigeants actuels (les précédents étant sortis du même moule d'anglomaniaques serviles) ? Si l'on en juge par le comportement de nos représentants à Bruxelles, on peut en douter. Il suffirait pourtant de directives fermes venant du président pour que la soumission s'arrête net ! Ces directives viendront-elles ?

La langue, moyen idéal pour régler notre destin à tout jamais !

Yves Bouchereau, auteur de *Speak Globish, ouvrage à l'usage des FACSA (Français Auto-Colonisés Sous-Américains Anglomaniaques)*. Les Éditions Sydney Laurent.



Dossier

opinion
INTERNATIONALE**Francophonie, pourquoi notre indifférence ?**par **Thierry Cornillet*** et **Christian Philip***

(20 mars 2020)

NDLR : « Indifférence de la France ? » Oui, de nos autorités, sans doute, et criminelle. Certes, le 20 mars 2020 – « ces trois vains 20 » – coïncidait avec les élections municipales et l'expansion confinante du Covid-19. Mais ignorer à ce point, en France, un tel anniversaire, confine à une attitude d'occultation volontaire par nos dirigeants et par les nombreux media qui en sont proches. A. S.



Nous « fêtons » le cinquantième anniversaire de la francophonie en ce 20 mars. 20 mars, dit chaque année « jour de la francophonie ». La Francophonie existe incontestablement au niveau institutionnel à travers l'OIF (dont les membres de plein exercice, associés ou observateurs sont près d'une centaine d'États) et ses opérateurs (par exemple TV5, ou l'Agence universitaire de la francophonie qui regroupe près d'un millier d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche). Mais cela ne doit pas faire illusion. Les budgets de ces organisations sont très faibles et en diminution du fait du désengagement progressif de la France. Et surtout combien de signes en francophonie, et d'abord en France, de recul de la francophonie (de l'utilisation d'expressions en anglais en publicité ou pour des logos, de la multiplication de formations universitaires tout en anglais dans nos grandes écoles et universités, à l'utilisation de l'anglais dans nos entreprises comme langue de travail même entre francophones ou par nos diplomates et hommes politiques...). On nous dit que la démographie encore forte en Afrique va accroître le nombre de francophones, mais encore faudrait-il que ces jeunes Africains apprennent, puis parlent français demain et qu'ils s'approprient un sentiment d'appartenance à une communauté propre. Pour cela il faut qu'outre leur appartenance à un pays parlant français (mais souvent, pas seulement), qu'ils considèrent que parler français est un atout pour eux. Or telle n'est pas l'évolution constatée.

Ce XXI^e siècle est marqué par la mondialisation et une langue de communication unique, l'anglais. Il ne s'agit pas de s'élever contre ce constat ou de mener une guerre contre l'anglais. Nous devons parler anglais. Mais défendre la francophonie c'est, à travers le français, promouvoir une conception de la mondialisation (une mondialisation qui respecte la diversité linguistique et culturelle), des valeurs (la démocratie et les droits de l'Homme). C'est expliquer que le respect des langues et cultures nationales est le seul moyen de concilier mondialisation et respect des identités de chacun. L'uniformité de la mondialisation conduit au repli sur soi et au populisme que nous voyons se développer dans bien des pays. C'est encore expliquer que connaître plusieurs langues est un atout à bien des points de vue. Il est temps de réagir. Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde mais de chercher à convaincre que la francophonie est nécessaire. Nécessaire pour que la mondialisation ne se traduise pas par un alignement à travers l'anglais sur un droit (des normes et une jurisprudence), une culture... uniformes. Nécessaire pour que la mondialisation respecte les spécificités des identités propres à chaque aire linguistique et ne pas susciter inévitablement des réactions de repli et plus encore des conflits. Nécessaire même pour défendre les intérêts propres aux pays qui ont le français en partage.

La francophonie ce n'est pas seulement la France, mais évidemment pas de francophonie sans la France. Et pourquoi d'autres pays s'engageraient alors encore durablement et développeraient l'enseignement du français si notre pays ne croit plus à cet espace ?

Certes, pour la première fois, le Président de la République a établi une vraie feuille de route pour la promouvoir..., mais il faut bien dire qu'elle ne s'est pas assez traduite en actes, au contraire même (citons l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers sans faire une exception pour les francophones ou les restrictions sans cesse croissantes à l'obtention de visas – à quand un espace Schengen de la francophonie ?). Préfère-t-on que les futures élites africaines soient formées à Harvard ou Cambridge avec les conséquences de réseaux et de normes qui en découlent ?

Nos élites en général considèrent la francophonie comme une réalité dépassée et défendre la francophonie dans la sphère politique est souvent considéré comme « ringard ».

Nous voulons, en espérant qu'il est encore temps, dire que nous devons nous ressaisir et être actif... Pour ce faire il faut une volonté politique encore plus affirmée au plus haut niveau des États et d'abord en France. À ce propos, supprimer le ministère qui était en charge puis reléguer la francophonie dans les attributions d'un simple Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé d'autres dossiers complexes (commerce extérieur, tourisme, développement) ne peut lui permettre de la promouvoir et ne lui donne aucune compétence sur le territoire français.

Quelle que soit la qualité des titulaires, ministre ou secrétaire d'État, le don d'ubiquité n'existe pas !

Nos partenaires, notamment africains, ont besoin d'une « incarnation » au sens étymologique du terme donc d'un interlocuteur identifié et disponible.

Il y a donc le souci de se doter d'un outil approprié au monde moderne sans aucune nostalgie de Foccart et de la France Afrique.

Outre l'action du Président de la République et à défaut d'un ministère de plein exercice, ce qui serait souhaitable, créer un ministre délégué auprès du Premier ministre permettrait de traiter la problématique dans son ensemble.

En effet la francophonie est une matière horizontale qui dépasse le périmètre de la diplomatie et qui s'appuie sur beaucoup d'autres compétences ministérielles. Son action de coordination est importante car il existe à minima six francophonies :

1 – La francophonie d'influence : c'est bien sûr l'action diplomatique mais aussi, via les institutions existantes, telles l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, les Alliances Françaises auxquelles il faut ajouter les médias, qui présentent une vision française de l'information parfois bien sûr en langues étrangères (cf. France 24) ;

2 – La francophonie culturelle et universitaire : elle conforte et développe l'image de notre pays, attire des jeunes, garantit l'existence de notre droit continental et de nos normes et fait de la France une référence de valeurs ;

3 – La francophonie économique : elle permet dans l'espace francophone de garantir le développement de pays non pas seulement amis mais faisant partie de la même famille (d'où le visa francophone.) Ce développement conjoint profite à tous car on commerce au sein de l'espace francophone et celui-ci peut s'allier pour commercer avec le reste du monde (Made in Francophonie...) ;

4 – La francophonie numérique qui reste à développer et nous ne le ferons pas seuls ;

5 – La francophonie en France : apprendre le français, le maîtriser, le partager est essentiel à notre communauté nationale si diverse ;

6 – La francophonie mondiale : au-delà du partage d'une même langue (les Français sont les seuls unilingues de la francophonie, les autres parlent arabe, wolof, bantou, etc.), la francophonie est l'alliée de la diversité linguistique dont elle doit aider au développement. Mais surtout l'action sera différente selon le continent considéré, par exemple en Amérique du Sud ou en Asie, c'est plus la francophilie qui conduit à la francophonie dont le traitement doit être similaire à celui de l'Afrique.

Nous devons aussi présenter, expliquer la francophonie à nos concitoyens, mobiliser la société civile.

La francophonie est un puissant vecteur de politique intérieure, car elle permet de s'adresser à de nombreuses personnes dont elle attire l'attention parce qu'elle est un sujet de réflexion, de préoccupation et d'action pour plusieurs millions de nos compatriotes : Français établis hors de France, binationaux français, collectivités territoriales, organismes consulaires et ordres professionnels, clubs services, organismes humanitaires, monde universitaire, enseignants de français, entreprises exportatrices, etc.

Telle est l'ambition aujourd'hui des Maisons de la francophonie que nous développons en France et au plan international. Le Réseau en constitution se donne cette mission. Telle est aussi celle des associations de collectivités locales, qui se donnent pour mission la coopération décentralisée entre pays francophones et la pédagogie sur le terrain basée sur la connaissance mutuelle et les échanges.

***Thierry Cornillet**, fondateur de l'Association internationale des régions francophones (AIRF). Ancien député national et européen.

***Christian Philip**, Président de la Maison de la Francophonie de Lyon. Ancien représentant personnel du Président de la République pour la francophonie et membre du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie.

Israël banni de la francophonie

par **Claude Sitbon**



NDLR : Il est bon de rappeler l'existence d'une forte communauté de langue française en Israël. Le français est souvent une langue de la maison pour beaucoup d'Israéliens. Il est exact que pour la France comme pour beaucoup d'autres pays membres, la présence d'Israël au sein de l'OIF ne manquerait pas de justifications. Elle en manquerait certes moins que celle de certains pays membres, notamment européens de l'Est, où les francophones sont une infime minorité. La raison est en effet politique : si Israël entrait, divers pays à majorité musulmane, tant chiite que sunnite, sortiraient...

Je n'ai pas demandé à naître francophone, mais je le suis, j'en suis fier et heureux. Comment, des lors, peut-on me contester cette partie intrinsèque de mon identité culturelle ?

C'est pourtant ce qu'a fait la communauté francophone, qui ne reconnaît ni mon existence, ni celle de 600 000 francophones (selon les pessimistes) ou d'un million (selon les optimistes) d'Israéliens.

Cette histoire se conjugue sur le mode de l'irrationnel depuis plus de vingt ans. En effet, après l'avènement des Sommets des chefs d'État et des gouvernements francophones en 1986, une volonté politique s'était fait jour et s'était concrétisée en 1997 par la nomination du Premier secrétaire général de la francophonie, porte-parole politique et de son représentant officiel.

C'était M. Boutros Boutros-Ghali, dont l'histoire personnelle et le rôle important joué dans la conclusion des accords de Camp David laissèrent augurer un espoir.

N'avait-il pas écrit dans son ouvrage *Le Chemin de Jérusalem* : « *Les États-nations ont besoin, comme tous les êtres humains, de vivre en société et détestent l'exclusion. L'isolement diplomatique venant des pays frères du monde arabe et islamique qui nous blesse. Pour la première fois, je comprenais la solitude que devaient ressentir les Israéliens du fait de leur exclusion par les pays voisins.* »

En outre, il aimait à rappeler que « *la francophonie reconnaît d'emblée la pluralité et la complexité des identités culturelles [...]. Elle est respectueuse d'une gestion véritablement démocratique des relations internationales [...]* »

Mais hélas, durant tout son mandat, Monsieur Ghali admit que son organisation était plus politique que culturelle. En fait, il faut reconnaître que le processus d'Oslo permettra une certaine ouverture.

Ainsi, à Tel Aviv, en 1993, lors d'une conférence au Centre culturel français, l'ambassadeur de France, Jean-Louis Lucet, demanda en public à Shimon Peres, le plus

francophone et francophile des ministres israéliens des Affaires étrangères : « *Il y a beaucoup de francophones en Israël et ces francophones me demandent toujours pourquoi Israël ne fait pas partie de l'Association des pays francophones. Comment voyez-vous les choses ? Une collaboration plus étroite d'Israël avec le mouvement francophone est-elle possible ?* »

« *Si vous êtes prêts, nous sommes prêts* », répondit en français du tac au tac Shimon Peres. C'est ainsi que, lors de son passage à Paris, quelques semaines plus tard, il demandera à l'ambassadeur Yehuda Lancry d'entamer la procédure. Et Lancry de me confirmer : « *J'ai immédiatement fait la démarche auprès de Madame l'ambassadeur de l'île Maurice qui était la présidente à l'époque.* »

Le dossier contenait tous les éléments qui devaient mener à l'admission d'Israël. L'ambassade de France à Tel Aviv, sous les recommandations de Chirac et Juppé, préparent les états généraux de la langue française à Tel Aviv.

Une enquête est menée, laquelle nous apprend que 22 % des Israéliens, ce qui représentait plus d'un million de personnes, possèdent une connaissance de la langue française ; 5,2 % de la population déclarent en outre parler parfaitement le français.

Ces pourcentages élevés faisaient de la communauté francophone israélienne une des plus importantes au monde, cela pour un pays qui n'est pas habituellement classé parmi les États francophones.

Qui sont-ils, ces francophones ? Nous apprenons que la moitié d'entre eux sont nés à l'étranger et pour l'ensemble leurs parents sont originaires du Maghreb (34 %), d'Europe de l'Est (26 %), d'Europe de l'Ouest (5 %), d'Israël (11 %) et du Proche-Orient (9 %). Le portrait-type de ce francophone montre qu'il a entre vingt-cinq et quarante-cinq ans (la moyenne d'âge était plus élevée pour les personnes ayant une bonne connaissance du français) ; il habite Tel Aviv et ses environs, Jérusalem, Beer Sheva et le Sud; il possède généralement le baccalauréat et a souvent suivi des études universitaires ; il jouit dans l'ensemble de revenus moyens et élevés.

La francophonie est devenue un microcosme de la société israélienne, une passerelle entre les différentes perspectives culturelles : de la baguette – qui a supplanté le pain traditionnel, la pita – au croissant, du succès des voitures françaises à l'engouement pour les chansons de Patricia Kaas et de Michel Jonas, des films de Mathieu Kassovitz à ceux de François Truffaut (l'ambassade de France organise depuis plusieurs années un festival du film français dont le succès va sans cesse grandissant); sans parler enfin du millier de livres traduits du français en hébreu : d'Amine Malouf à Marguerite Duras, de Daniel Pennac à Fernand Braudel, d'Emmanuel Levinas à Albert Memmi. Enfin, on constate que la France est pour les touristes israéliens la troisième destination et que, proportionnellement à la population, c'est avec Israël que les villes françaises ont conclu le plus d'accords de jumelage.

Réponse d'un internaute, le 24 mai 2020

La francophonie sans la France n'aurait pas de sens. Si la France tenait à ce qu'Israël en fasse partie, il y a belle lurette que cela aurait été le cas car la France pourrait l'imposer (en menaçant de se retirer de la francophonie), même s'il faut un vote unanime. Mais la France ne le veut tout simplement pas. Donc cela ne changera pas. À noter que le pays le plus virulent pour s'y opposer est le Liban, satellite iranien au Moyen-Orient. Les seuls francophones au Liban sont les chrétiens, qui eux sont les amis d'Israël. Bref, une organisation qui ne sert à rien. Israël n'a pas de temps à perdre dans ce type d'organisation internationale. **Itsik**

Brèves

De: **Thierry Saladin**

À: **DLF en Pays de Savoie**, Défense de la Langue Française

« On vient de créer le Comité analyse recherche et expertise (Care), qui réunit 12 chercheurs et médecins pour conseiller le gouvernement sur les traitements et les tests contre le coronavirus », a indiqué la présidence.

Admettons. Mais tout le monde prononce déjà ce fameux *Care* exactement comme la capitale égyptienne Le Caire. Et, bien évidemment, pas comme un quart de vin. Bien à vous tous. Thierry Saladin.

Réponse du chercheur **Nicolas Bacaër**, membre d'*ALF* : « Oui, j'ai entendu sur France Info deux journalistes en discuter et en conclure que c'est volontairement qu'on avait choisi ce nom pour que l'abréviation sonne angloïde avec un rapport à la santé. Quoique débile, c'est une pratique fort répandue chez les scientifiques français. Exemple : vous déposez à l'Agence Nationale de la Recherche un projet, disons "Tandem à trois terminaux à HETérojonction sur cellule solaire Silicium à contacts interdigités en face arrière". Vous cherchez un acronyme : trouvez des lettres pour former un mot angloïde. Résultat : "THESIS" » (en majuscules).



Un projet de bibliothèque partagée voit le jour entre la France et Madagascar

Parmi ses multiples activités de soutien au développement linguistique et culturel, le Partenariat eurafricain du *Carrefour des acteurs sociaux (CAS)* a signé le 29 mai 2020 une convention avec l'université de Toamasina (Tamatave) visant à diffuser la pensée, la tradition francophone et la langue française en enrichissant sa bibliothèque universitaire. Par l'envoi d'ouvrages et documents de toute nature permettant à ses enseignants et à ses étudiants d'élargir leurs moyens de connaissance en travaillant dans des conditions meilleures, cette convention entend répondre aux difficultés récurrentes d'accession aux livres en français précisément en Afrique.

Un envoi rendu possible grâce à l'étroite collaboration qui unit le Partenariat eurafricain et l'organisme « Le français en partage », créé en 1997 par des professionnels de l'édition. Première banque du livre francophone, cette ONG recherche les ouvrages, contrôle leur recensement, négocie leur acquisition et en supervise l'acheminement par tout moyen de transport vers les pays demandeurs et concernés, ce qui entraîne la mise en œuvre de moyens logistiques importants et onéreux à partir de la France.

L'université de Toamasina, qui cherche à innover et élargir sa bibliothèque s'est tournée vers le Partenariat eurafricain du *Carrefour des acteurs sociaux* et un projet commun de numérisation axé sur des documents francophiles va ainsi faciliter les échanges entre la France et Madagascar en œuvrant au rapprochement entre les peuples. Le Partenariat eurafricain a ainsi commencé à remplir sa mission en lui faisant parvenir de nombreux ouvrages, qui constituent d'ores et déjà une section de la bibliothèque de Médecine au sein même de la bibliothèque universitaire. D'autres envois suivront selon une nomenclature établie par l'université et par thèmes généraux.

Il y aura ainsi une bibliothèque partagée entre ceux qui fournissent les livres et ceux qui les utilisent dans un intérêt mutuel. Cette expérience, particulièrement enrichissante, pourrait se voir étendue à la Somalie.

Catherine Distinguin,

directrice du Pôle Francophonie du CAS, vice-présidente d'ALF.

RFI /ATELIER DES MÉDIAS

Yves Bigot présente TV5 Monde Plus, une ambitieuse plateforme de contenus francophones



Le logo de TV5 Monde Plus, plateforme de contenus francophones dont le lancement est prévu en septembre 2020.

Par **Steven Jambot** et **Simon Decreuze**

En septembre 2020, TV5 Monde doit lancer TV5 Monde Plus, une plateforme qui réunira des contenus vidéo et audio de ses partenaires. Pour en parler, le directeur général de la chaîne francophone internationale, Yves Bigot, était l'invité de L'Atelier des médias.

Cette interview a été enregistrée dans les studios de RFI, le mercredi 11 mars 2020, avant les mesures de confinement prises pour freiner l'épidémie de coronavirus.

Alors que la semaine de la langue française et de la francophonie était sur le point de s'achever, *L'Atelier des médias* a reçu **Yves Bigot**. Journaliste, homme de programmes, il est depuis plus de sept ans le PDG de TV5 Monde, la chaîne francophone internationale.

Chaîne des francophones et des francophiles, chaîne d'information et culturelle, elle dessert un total de 364 millions de foyers dans 198 pays. 60 millions de téléspectateurs la regardent chaque semaine, dont 15 millions pour la seule République démocratique du Congo.

TV5 Monde émet en langue française des contenus français, suisses, belges, canadiens et des coproductions africaines. Elle est également sous-titrée en 13 langues autres que le français.

L'aventure TV5 Monde Plus

En septembre 2020, TV5 Monde doit lancer TV5 Monde Plus (ou TV5MondePlus), une plateforme mondiale disponible en plusieurs langues, qui proposera une expérience culturelle francophone en ligne. Yves Bigot nous précise qu'elle sera gratuite, mais que ce sera de l'AVOD, c'est-à-dire avec de la publicité, permettant une part d'autofinancement. Il ajoute que l'on pourra s'inscrire pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur. Sur TV5 Monde Plus, on devrait avoir des films de cinéma, des séries, des documentaires et tous types de contenus diffusés à la télévision à l'exception des journaux télévisés et du sport. L'apprentissage du français était également une dimension forte de TV5 Monde, il y aura une dimension éducative et une attention particulière pour les jeunes publics, assure Yves Bigot. La découvrabilité des programmes francophones sera le maître-mot, pour reprendre un concept très utilisé au Québec. Bref, TV5 Monde Plus sera un média d'offre.

Concernant le financement, cette plateforme peut déjà compter sur le Canada, qui s'est engagé à verser 14,6 millions de dollars canadiens sur 5 ans, soit près de 9,5 millions d'euros. La Suisse apportera 350 000 euros sur 2020, ajoute Yves Bigot qui cherche encore à convaincre d'autres investisseurs et précise que TV5 Monde se servira aussi de ses fonds propres, la dotation annuelle cumulée de la chaîne francophone étant de 110 millions d'euros.



La transcription à la volée disponible sur Google Traduction

par **Fabrice Molinaro**



Au mois de janvier, Google avait présenté une nouvelle fonctionnalité permettant de traduire un discours à la volée. La transcription en temps réel de *Google Translate* est enfin disponible depuis le 17 mars dernier. Pour le moment, 8 langues sont prises en charge : l'anglais, le français, l'allemand, l'hindi, le portugais, le russe, l'espagnol ainsi que le thaï.

Pour utiliser la fonctionnalité, il est nécessaire de télécharger la dernière version de *Google Translate* pour Android. Une fois l'application installée, l'utilisateur doit choisir une langue de départ et une langue cible. Et si l'on veut opter pour la traduction simultanée, il suffit d'appuyer sur le bouton « Transcribe » (ou Transcrire pour la version française). La traduction s'affiche alors au fur et à mesure.

Certes, le système mérite encore d'être perfectionné, car l'algorithme de Google fait certaines fautes d'accord et la reconnaissance des mots n'est pas garantie à 100 %. Mais cette nouvelle fonctionnalité reste tout de même assez impressionnante.

Par ailleurs, sur le blog de Google, Sami Iqram apporte les précisions suivantes : « *Pour l'instant, la fonction fonctionnera mieux dans un environnement calme avec une seule personne parlant à la fois. Dans d'autres situations, l'application fera de son mieux pour fournir l'essentiel de ce qui est dit.* »

Pour le moment, cette nouvelle fonction est disponible uniquement sous Android, mais devrait faire son apparition, assez rapidement, sous iOS.

Plus d'infos : <https://blog.google/products/translate/transcribe-speech/>



(L'Association internationale des maires francophones)

Francophonie : Marennnes reçoit le prix Richelieu Senghor

Le Maire de Marennnes (France) a reçu le 2 décembre le Prix Richelieu Senghor 2019 décerné chaque année par le Cercle Richelieu Senghor de Paris. Ce prix vient récompenser et encourager les efforts réalisés pour la promotion de la langue française et de la Francophonie dans sa ville !

Pour en savoir plus : <https://www.cercle-richelieu-senghor.org>

NDLR : M. Vallet avait en effet interdit au camion d'Orange « Orange Truck », de stationner dans sa commune, au nom du respect de la langue française. À citer en exemple à tous les maires de France ! A. S.

Quand la recherche de la performance côtoie les valeurs universelles de la Francophonie



Coup de projecteur sur les Jeux de la Francophonie, qui ont mis un point d'honneur dès leur origine à se tenir une fois sur deux dans un pays en voie de développement et non plus systématiquement dans un pays du Nord. Une manière de mettre en valeur le pays hôte dans une perspective de rencontres et d'échanges culturels. La première édition de cet événement d'envergure s'est déroulée en 1989, au Maroc, avec 38 délégations participantes et 1700 jeunes artistes et sportifs. La France devra attendre juillet 1994 où les Jeux rassembleront, à Paris et dans le département de l'Essonne, 45 délégations et 2 700 participants. La prochaine édition, 9^e du nom, se tiendra à Kinshasa, du 19 au 28 août 2022.

Courrier des lecteurs

Dans le cadre de « Bienvenue en France »...

*Chers lecteurs, n'hésitez pas à écrire dans le même sens à l'université de Bourgogne ; et à utiliser les arguments de notre ancien administrateur **Christian Darlot** dans toutes autres circonstances analogues. A. S.*

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de « Bienvenue en France », le Centre des Langues et des Cultures pour Tous de l'UFR Langues et Communication a reçu des financements : il propose ainsi des **formations en anglais à destination de tous les personnels de l'université de Bourgogne au deuxième semestre 2020.**

Il a pour objectif de former le personnel de l'université de Bourgogne à l'anglais dans un contexte professionnel en réactivant et développant leurs compétences en langue anglaise. Il nous paraît en effet essentiel, alors que l'université de Bourgogne s'inscrit pleinement dans une dynamique européenne, notamment grâce à FORTHEM, de donner à tous les personnels (BIATSS, chercheurs, enseignants-chercheurs) des outils pour interagir avec un public étranger, dans le cadre de formations, de conférences ou de démarches administratives.

Notre offre se décline en différentes formules :

Anglais d'accueil, relations avec le public, communication professionnelle (téléphone, rédaction d'emails) ;

Cours de 2h par semaine tout au long du semestre ;

Anglais pour la communication scientifique et pédagogique ;

Cours de 2h par semaine tout au long du semestre ;

Stage intensif d'anglais, du lundi 22 au vendredi 26 juin 2020 (4h de stage par jour, *lunches in English*).

Les stagiaires seront orientés en fonction de leurs besoins dans différents ateliers de communication écrite et orale. Dans les trois cas, il s'agira de consolider les bases grammaticales, acquérir du vocabulaire et gagner en aisance et en fluidité à l'écrit comme à l'oral.

Bien cordialement, **Marie-Geneviève Gerrer** (Doyen de l'UFR Langues et Communication et maître de conférences en études germaniques-littérature)

Une lettre du 3 décembre 2019 de Christian Darlot <Christian.Darlot@u-bourgogne.fr>

À : centre langues cultures <centre.langues.cultures@u-bourgogne.fr>

Madame,

Votre message est bien étonnant, si l'on se fie au titre de l'annonce « Bienvenue en France ». Faut-il parler anglais pour être bienvenu en France ? Pour être compris en France ? La langue anglaise est-elle une langue de Franc ? Certes, la moitié de son vocabulaire est purement française, mais le peuple anglais – sans doute peu doué – ne parle toujours pas correctement le français, un millénaire après 1066. Pensez à remédier à ce défaut. Vous écrivez : « Il nous paraît en effet essentiel, alors que l'université de

Bourgogne s'inscrit pleinement dans une dynamique européenne, de donner à tous les personnels des outils pour interagir avec un public étranger. »

C'est gentil à vous, vous paraissez bien intentionnée, mais pensez-vous que l'anglais soit la seule langue parlée en Europe ? Que le français ne le soit pas ? Savez-vous que le français est langue officielle et langue de communication dans maints pays du monde ?

Les universités françaises ont pour fonction de répandre la connaissance en France, et d'abord au bénéfice du Peuple Français. Votre zèle en faveur d'une langue étrangère, celle de la finance et des puissances en déclin, est très daté. N'oubliez pas d'enseigner le français aux personnes à qui vous souhaitez bienvenue. Bien à vous, **Christian Darlot**.

Variation sur le franc



*NDLR : l'auteur, **Francis Gandon**, universitaire, membre et ancien administrateur d'ALF, familier de Madagascar, pose, à travers l'abandon partiel du franc CFA, la question de l'entrisme anglo-saxon et de l'anglo-américain dans les institutions de la Francophonie, avec l'aide de dirigeants français. A. S.*

Il paraît qu'en passant du franc CFA à l'éco (acronyme anglo-saxon ?), on « décolonise ». Et moi qui croyais naïvement que le franc avait été créé en 1360, pour « affranchir » (Jean II le Bon, en payant sa rançon).

Curieusement, le Zaïre, redevenant Congo, adopte pour monnaie le franc congolais. Il s'auto-néo-colonialise ? Quant à la Suisse, de qui est-elle la colonie ?

La valeur de l'éco est fixe par rapport à l'euro. La latitude financière des États est donc aussi étroite qu'avant. Le seul fait nouveau (et marquant) est l'entrée de deux pays anglophones dans la nouvelle zone monétaire : le Ghana et le Nigeria. Ce dernier, véritable mastodonte, ne risque-t-il pas de piloter l'économie de la zone à son profit ? Mais justement, certains ne prônent-ils pas l'intégration des pays francophones dans le mondialisme anglophone ? Dans ce cas, le travail (pardon, le *job*) est fait.

Une véritable souveraineté passe par la création d'une monnaie nationale. Madagascar l'a fait. En 1972, 100 FMG (francs malgaches garantis) valaient 2FF. Aujourd'hui, l'équivalent de 100 FMG (20 ariarys) vaut l'équivalent de 3,33 centimes de *franc français*. Avis aux amateurs.

À M. l'Ambassadeur de France à Madagascar.

Tananarive, le 8 mars 2020,

Objet : Attitude linguistique d'une entreprise française en contexte francophone

Monsieur l'Ambassadeur,

Il existe un prix de la carpette anglaise à titre français ; il en existe un autre à titre étranger. Il va falloir envisager une troisième version de ce prix d'indignité destiné, cette fois, à récompenser les *Français de l'étranger*. Ce prix, le *Novotel* récemment ouvert à Tananarive, aura des chances sérieuses de l'obtenir.

Un établissement de la chaîne Accor : voilà qui fleure l'hôtellerie haut de gamme à la française, mondialement appréciée.

Premier étonnement : le client est accueilli, dès le parking, par des indications en anglais monolingue : *144 superior rooms, 8 panoramic suites, Skybar, SPA &¹ Wellness center, Convention center et autres Meeting rooms*. Un *Teppanyaki* (plaque chauffante japonaise) est là, sans doute, pour faire bonne mesure.

L'étonnement se mue en indignation au restaurant : le menu y est rédigé en anglais (caractères gras) avec, tout de même (pour les demeurés que nous sommes) une version française à la typographie sérieusement amincie².

Inutile de préciser que ma conjointe et moi ne nous sommes pas attardés...

Il fut un temps où les postes diplomatiques considéraient les entreprises françaises comme les ambassadrices du rayonnement français, et le faisaient savoir haut et fort. Ce qui valait surtout pour l'étranger traditionnel : cette attitude allait de soi en contexte francophone.

Apparemment, cela ne va *plus du tout* de soi. Alors que les entreprises installées en contexte non francophone font tout pour occulter leur origine (n'est-ce pas, *Carrefour* ?), voilà que celles installées en contexte francophone agissent de même ! *Bic* proclame « I love you » ; *Total* est « committed to a better energy » (??), tandis qu' *Air-France*... s'envoie en l'air (merci pour la réputation de la Française).

On comparera avec *Shoprite*, chaîne sud-africaine à coût moyen-bas, continuant à répertorier ses produits en anglais, au mépris du bilinguisme officiel franco-malgache de son pays d'accueil.

Mais une entreprise comme *Novotel* ne se rend-elle pas compte, qu'en faisant le jeu de nos amis anglo-saxons, résolument acharnés (avec l'aide de leurs faire-valoir sud-africains) à nous chasser d'Afrique, c'est sa propre tombe qu'elle creuse ?

Et vous, M. l'Ambassadeur de France à Madagascar, M. le Conseiller culturel, M. le directeur de l'Institut français, M. le conseiller commercial... n'avez-vous rien à dire ? Aucune... réserve à formuler ? En tout cas, vous voici au courant. Puisque, apparemment, vous ne l'étiez pas.

Francis Gandon, docteur en sociologie, docteur d'État en sciences du langage, diplômé d'études politiques, professeur honoraire à l'université de Caen, ancien enseignant aux universités de Tananarive et Tuléar.

Pour ampliation : M. le conseiller culturel près l'Ambassade de France à Tananarive et M. le directeur de l'Institut français.

¹ Ah le raffinement de l'esperluette à l'anglo-saxonne !

² On n'insistera jamais assez sur la symbolique dépréciative qu'induit ce type de typographie. Il semblait presque que des parenthèses manquaient.

Lettre d'un ancien ministre français, François Guillaume, à une autre ancienne ministre française, maintenant présidente de la Banque centrale européenne

À Madame Lagarde, Président Banque Centrale Européenne Sonnemannstrasse 2060640 Francfort Allemagne, Nancy, 25 mars 2020.

Madame le Président,

Tout récemment, vous êtes intervenue à la télévision et je n'ai rien voulu comprendre parce que vous vous êtes exprimée en anglais. Vous êtes certes, Madame, Président de la Banque centrale européenne (j'emploie le neutre pour désigner cette fonction comme on me l'a appris à l'école primaire). Vous présidez en effet cette institution européenne mais vous êtes française et, à ce titre, vous devez être fière de notre langue en laquelle se sont exprimés tant de poètes, d'écrivains, de grands hommes, de brillants savants et juristes, compatriotes ou même étrangers, qui figurent dans la mémoire universelle. En être fière c'est la défendre et la parler ; elle témoigne d'une appartenance, d'une identité qui nous vaut à l'étranger une considération particulière et qui devrait nous inviter à en être plus digne.

À Frankfort, Bruxelles ou Strasbourg, l'anglais a pris le pas sur le français, sans retour je le crains, malgré le Brexit. Quand les Britanniques, en 1972, sont entrés dans l'Union, le repli de notre langue était déjà amorcé, mais c'était encore la version française qui faisait foi dans les textes juridiques parce qu'elle est plus précise que la langue de Shakespeare. Depuis l'usage du français (désormais 4 %) dans les textes officiels s'est effondré en même temps que grandit le flux de nos dirigeants apatrides et leur distance avec le peuple. Le Général de Gaulle lui-même déplorait le penchant des élites à pratiquer ostensiblement l'anglais au détriment du français en démonstration de leur maîtrise de la langue d'Outre-Manche. Sur ce point il n'a été guère entendu. Tout Français même haut fonctionnaire international devrait, dans un premier temps lorsqu'il est interviewé, s'exprimer en sa langue avant de poursuivre en celle qui est internationalement la plus pratiquée.

La mondialisation du langage est aussi perverse que celle incontrôlée des affaires, que celle de la dérive des mœurs, du nivellement culturel, de l'uniformisation de tout dans une fuite en avant qui refuse l'invisible.

J'ose espérer, Madame le Président, pouvoir vous compter parmi les défenseurs zélés de la langue française. Il me sera plus facile alors de célébrer vos mérites et de m'en féliciter pour notre pays commun, la France.

Soyez assurée, Madame, de ma haute considération. **François Guillaume**

NDLR : Ci-dessous, l'un de nos membres écrit au médiateur du journal Le Monde.

Bonjour,

Le titre du *Monde* concernant le jour du déconfinement, c'est le *D Day*.

Votre journal est envahi par l'anglo-américain à un point incroyable. Alors ma question est simple : à part le parisianisme teinté de snobisme et de panurgisme, qu'est ce qui peut expliquer le mépris des journalistes du *Monde* pour leur propre langue dont, j'imagine qu'ils ne connaissent plus l'histoire ni la richesse. Voulant faire chic lors des dîners en ville, ils affectionnent d'utiliser au moins un mot de la langue des maîtres à tout propos et

hors de propos. Cet à-plat-ventrisme est insupportable, d'autant plus pour un journal qui affecte d'être critique, certes timide compte tenu de son actionnariat, de l'idéologie néolibérale portée par l'anglo-américain.

Je ne ressens pas ce parisianisme quand je lis un journal comme *La Croix* que je vais finir par préférer au *Monde*, nonobstant les pages consacrées à la religion.

En outre, puisque les journalistes du *Monde* rêvent de parler l'anglo-américain, rien de plus simple : il faut aller vivre en Angleterre ou encore mieux aux États-Unis.

À propos, en espagnol jour J se dit *El Día D*. Essayez une autre langue que l'anglo-américain la prochaine fois. Cordialement. **Patrick Prioleaud**

De M. Ralph Stehly, professeur émérite d'histoire des religions et islamologie, de l'Université de Strasbourg, et, depuis juin 2020, membre du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie 24 juin 2020.

À ALF/Objet : Subversion linguistique dans les universités françaises. Je vous adresse ci-joint une circulaire du service des thèses de mon université, l'université de Strasbourg, qui montre à quel point certains rouages de notre pays sont gangrénés par le toujours plus d'anglais. Elle comporte une version anglaise intégrale, sur l'utilité de laquelle on peut se poser des questions, puisque les doctorants et a fortiori les directeurs de thèse sont quand même supposés connaître suffisamment le français pour comprendre une circulaire rédigée en français !

Cerise sur le gâteau : le texte de la très officielle Conférence des présidents d'université comporte lui aussi une version anglaise intégrale, comme si la langue anglaise était devenue la deuxième langue officielle de notre pays. C'est vraiment consternant et montre un manque de conscience linguistique effarant de certaines de nos élites au-delà de tout ce que l'on pouvait imaginer.

Finalement, vous aviez raison. Il s'agit d'une vaste subversion linguistique que l'on pourrait qualifier de grand remplacement. Très cordialement à vous, **Ralph Stehly**

Parutions signalées

Les maux de notre langue, par Gérard Blua

Notre culture et nos connaissances sont à la dérive. La détérioration de la langue finira-t-elle par menacer la démocratie ?

Qui, parmi ceux qui détiennent encore les clés intellectuelles de notre société – écrivains, enseignants, universitaires, éditeurs, médecins, avocats, magistrats, scientifiques, artistes, économistes et bien d'autres –, pourrait être insensible à la dérive actuelle de notre culture et, par ce fait, de nos connaissances ? Pas un seul jour qui ne nous apporte la triste matérialisation d'une réalité pitoyable et impitoyable, tel un raz-de-marée de bêtise détruisant toute marque intelligente depuis notre plus lointain passé civilisationnel.

Dès lors, voici que le sens même de notre évolution sur le fil fragile de la vie s'étirole et s'estompe. Voici que l'on glorifie, tels des veaux d'or, les plus incultes d'entre nous et que les squelettes de leur nullité ainsi exhibés deviennent grammaire du nombre et encyclopédie des ténèbres de l'esprit. Voici que le geste devient phrase, que le borborygme impose son discours, que la primarité se substitue à la logique, à la compréhension et à l'explication. Pas un seul jour, pourtant, qui ne démontre par l'absurde que le niveau de langage est indissociable du niveau de la pensée exprimée et que la maîtrise du verbe, la rigueur de l'expression écrite et de la parole sont seules capables de ne pas rendre à la poussière du temps le potentiel de progrès obtenu dans le parcours des millénaires, par une humanité, elle en marche permanente vers le filigrane de sa transcendance.

Régression dans tous les domaines

Après tant de luttes incessantes, rudes et indécises sur le front de l'acquisition et de la maîtrise du savoir, après tant d'exemples dramatiques, fleurissant dans notre histoire, ce à quoi l'homme ne peut échapper sous peine de régression brutale vers la folie barbare, que constatons-nous ? L'abandon progressif des principes de base qui ont structuré et perfectionné le genre humain depuis ses origines : le respect, la rigueur, le sens de l'effort, le don de soi, l'appartenance solidaire au groupe, c'est-à-dire une entière communion de chacun à une aventure humaine dont l'individu n'est jamais qu'un minuscule relais. Les Romains, déjà, disaient : *Vae Soli !* (malheur au solitaire), et aujourd'hui ils affirmeraient : *Asinus asinum fricat* (l'âne se frotte à l'âne), idée même de responsabilité sociale à laquelle l'assaut est désormais donné tambour battant, au profit d'une addition d'individualismes forcenés. Cette réalité est d'autant plus préoccupante que nul ne l'a jamais décelée auparavant chez aucune espèce du vivant. Je veux dire la lente et sûre prise du pouvoir par l'inculture, par l'anti-culture, pure et simple négation de ce qui fut longuement élaboré pour nous faire tels que nous sommes.

Ainsi, aux plus de mille mots déjà assimilés à partir de notre propre concept linguistique, par des singes bonobos en pleine croissance intellectuelle, s'oppose l'horreur des à peine trois cents mots utilisés de nos jours par des franges de population de moins en moins marginales, pour exprimer *a minima* leur monde *minimum*. Régression visible dans tous les domaines constituant une existence humaine avec, en dramatique point d'orgue, l'incommunicabilité, source de toutes les marginalisations, de toutes les manipulations et de toutes les violences, car l'incompris s'estime toujours être l'agressé. Et hélas, il y aura toujours un parti politique en quête de voix pour attirer même les plus aphones, au prix des compromis les plus honteux. C'est ainsi que, trop souvent, l'urne démocratique ne recueille que des cendres.

Crise de la transmission

Comment lors imaginer que nous puissions aller plus loin encore dans cette longue avancée de l'homme sur le fil d'un temps qui lui est parfaitement inconnu, sans la nourriture d'une langue et sans l'eau de l'écriture ? Sans le sens d'une mission ? Et comment a-t-on pu croire, et peut-on le croire toujours chez les apprentis sorciers de la

non-pensée qui infestent les fondations de notre société, que la simplification de notre communication orale et écrite pouvait être une réponse cohérente à la complexité cellulaire et sidérale qui demeure notre champ d'action et de réflexion pour demain ? Quelle recherche scientifique pourrait se passer de la richesse d'un support linguistique et de la cohérence d'un langage ? Quelle approche philosophique se satisferait d'un salmigondis lexical et syntaxique en guise d'instrument de transmission aux générations futures ? Concernant cette fabrique sourde et pernicieuse de l'inculture, Bernard Berthelot écrivait déjà en 1998 : « Qui ne voit que tourner le dos au savoir et à la culture, que déclarer les humanités et l'humanisme obsolètes, c'est perdre quelque chose de l'homme, c'est perdre le sens de l'humain ? » Cet humain qui ne peut déroger à sa responsabilité suprême sous peine de disparaître en tant que son ultime prédateur. Sur ce chemin venu du tréfonds de nos origines et qui doit aller bien plus loin que nous-mêmes, sachons défendre tout ce qui nous fut transmis et respecter ceux qui ont fait de nous ce qu'ils étaient eux-mêmes : un simple mais indispensable maillon vers un futur fécond.

William Shakespeare écrivait déjà que « C'est un malheur du temps que les fous guident les aveugles. » Ce temps qui aujourd'hui croit être devenu supérieur parce que les ignorants désormais, oints par une sorte de sacralité dite citoyenne cachant leur vide sidéral, peuvent déballer fièrement leur vacuité aux pieds de ceux qui hier eussent été leurs maîtres, mais ne sont aujourd'hui que leurs victimes expiatoires. On appelle cela les relais sociaux ou la démocratie directe, c'est-à-dire la sombre dictature du nombre. Je ne cesse lors de m'interroger. Y aurait-il ainsi plusieurs sortes de peuples pour défiler et hurler ses slogans ou seraient-ils à chaque charnière de l'Histoire la masse indispensable à toute minorité dominante quelle qu'elle soit ? On a ainsi les idoles que l'on peut. Mais personnellement, j'ai toujours préféré Montaigne à Pol Pot.

L'enfant qui dort au creux de mon âge...



Le rapport d'activité 2019 de l'AUF est en ligne

Vous pourrez y découvrir toute la richesse et la diversité des projets et événements, plus de 300, menés par l'AUF à travers le monde avec le soutien de ses près de 1000 établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de son réseau et celui également d'autres institutions, entreprises privées et leurs fondations, États et gouvernements, organisations internationales, organisations non gouvernementales et associations.

Ce rapport confirme l'ouverture de l'AUF aux grandes problématiques de société, aux préoccupations du monde académique et illustre les dynamiques de partenariat de l'AUF à l'œuvre dans le monde entier à travers ses 10 régions d'implantation : Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et des Grands Lacs, Amériques, Asie Pacifique, Caraïbes, Europe Centrale et Orientale, Europe de l'Ouest, Maghreb, Moyen-Orient et océan Indien.

Ce bilan 2019 dessine une francophonie universitaire solidaire et innovante.

Il est à noter que depuis le début de l'année 2020, l'AUF est engagée activement dans la préparation de sa future stratégie quadriennale qui sera lancée en mai 2021 lors de sa 18^e Assemblée générale à Bucarest (Roumanie). Cette nouvelle stratégie en construction nécessite une préparation en lien étroit avec tous ses membres-adhérents et va s'appuyer sur une consultation mondiale inédite auprès de toute la communauté scientifique francophone, afin de définir collectivement les futures actions à mener ensemble.

